

Département de l'Hérault

2021_21_05_06

SYNDICAT PAYS HAUT LANGUEDOC ET VIGNOBLES

Séance du 21 mai 2021

Membres en exercice: 34

Présente · 12

Dont Présents non votants :0

Représentés: 0

Votants: 18 Pour: 18

Contre: 0

Abstentions: 0

Date de la convocation: 12/05/2021

L'an deux mille vingt-et-un et le vingt-et-un mai l'assemblée régulièrement convoquée, s'est

réunie sous la présidence de Monsieur Jean ARCAS Présents: Jean ARCAS, Jean-Noël BADENAS, Daniel BARTHES, Christian BIES, Francis BOUTES,

Laurent BRUNET, Josian CABROL, Catherine COMBES, Mariette COMBES, Béatrice FALCOU, Yves FRAISSE, Daniel GALTIER, Martine GIL, Pierre MATHIEU, Pierre POLARD, Marie-Pierre PONS, Olivier

ROUBICHON-OURADOU, Didier VORDY

Représentés:

Présents non votants :

Excusés: Thierry CAZALS, Elisabeth DAUZAT, Jean-Luc FALIP, Julie GARCIN-SAUDO, Vincent GAUDY, Marie-Line GÉRONIMO, Audrey IMBERT, Jean-Louis LAFAURIE, Marie LORENTE, Kléber MESQUIDA, Christophe MORGO, Marie PASSIEUX, Catherine REBOUL, Jacques SOULIGNAC, Béatrice

TÉROL, Philippe VIDAL

Absents:

Objet: Décision Modificative n° 2

Afin d'ajuster les comptes, il convient d'approuver la décision modificative suivante :

INVESTISSEMENT	•	DÉPENSES	RECETTES
20422	Privé : Bâtiments, installations	62 102.50	
2183	Matériel de bureau et informatiques	25 000.00	
001	Solde d'exécution section° d'investissement		87 102.50
	TOTAL:	87 102.50	87 102.50

Le Président propose à l'assemblée de voter les transferts de crédits indiqués, ci-dessus, et de l'autoriser à signer tous documents relevant de cette décision.

Ouï l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité :

- vote les crédits indiqués ci-dessus
- autorise le Président à signer tous documents relatifs à cette décision.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits. Fait à Murviel-Les-Béziers

Le Président,

Jean ARCAS



Sous Préfecture de Béziers (Hérault) Date de réception de l'AR: 25/05/2021 034-253403554-20210521-2021_21_05_06-DE